

Bulletin d'adhésion 2025

Les adhérents d'Auteurs des Hauts de France - ADAN se répartissent en deux collèges.

- **Le premier collège** réunit les auteurs
- **Le second collège** réunit les professionnels et experts de l'écrit qui exercent « des activités connexes ou complémentaires aux activités littéraires et de l'écrit ».

Collège 1 : Auteur

Il faut être majeur, (ou mineur autorisé par signature et accord parental)

- Et avoir publié au moins un ouvrage (à compte d'éditeur, à compte d'auteur ou auto-édité),
- Et remplir **au moins UNE** des 5 conditions suivantes :
 - Être né dans les Hauts-de-France
 - Habiter dans les Hauts-de-France
 - Être édité par un éditeur des Hauts-de-France
 - Avoir publié un ouvrage en lien avec les Hauts-de-France
 - Appartenir à la communauté francophone de Belgique, frontalière avec les Hauts de France, et manifester le désir de participer à la vie littéraire et artistiques des Hauts de France

NOM (et/ ou pseudo)	
PRÉNOM	
ACTIVITE /COLLEGE (Liste ci-joint)	<input type="radio"/> Collège 1 : Auteur Oui Non <input type="radio"/> Collège 2 : Professionnels et experts de l'écrit Oui ... Non ... Merci de préciser votre collège et votre activité à partir de la liste
ADRESSE POSTALE	
N° TÉL	
ADRESSE COURRIEL	
Votre page auteur	Afin de nous permettre de créer votre page auteur, il vous faut adresser à duclercqantoine@gmail.com Les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Biographie, sous format Word - Résumés des ouvrages, sous format Word - Premières de couverture de vos ouvrages, sous format JPEG - Photo de vous-même, sous format JPEG - Eventuellement articles de presse, sous format JPEG - Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site

Le montant de l'adhésion 2025 est de 30 Euros. Règlement par virement – à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN (à joindre à ce bulletin et à expédier par courrier à l'adresse ci-dessus : Antoine Duclercq)



Collège 2 : professionnels et experts de l'écrit

Il faut être majeur (ou mineur autorisé par signature et accord parental)

▪ Et remplir **au moins UNE** des 5 conditions suivantes :

- Être né dans les Hauts-de-France
- Habiter dans les Hauts-de-France
- Exercer son activité depuis les Hauts-de-France
- Compter une clientèle localisée ou en lien avec les Hauts-de-France
- Appartenir à la communauté francophone de Belgique, frontalière avec les Hauts de France, et manifester le désir de participer à la vie littéraire et artistiques des Hauts de France

▪ Et exercer l'une des activités suivantes

Association culturelle	Illustrateur
Art thérapeute	Journaliste de presse et d'entreprise
Blogueur littéraire	Libraire
Bibliothécaire et conservateur	Marionnettiste
Biographe	Metteur en scène
Correcteur / relecteur	Photographe - Vidéaste
Conteur	Plasticien- ne
Directeur artistique	Organisateur salon et évènement littéraire
Ecrivain public	Prête plume (auteur pour le compte de ...)
Editeur	Scénariste
Graphiste	Traducteur
Graveur-se	Autre en lien avec l'écrit

Nous consulter si votre activité ne figure pas dans cette liste : ADAN@orange.fr

Votre page	<p>Afin de nous permettre de créer votre page, merci d'adresser à duclercqantoine@gmail.com</p> <p>Les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biographie, sous format Word - Résumés des activités et prestations de services proposées sous format Word - Présentations de vos références professionnelles sous Word - Article de presse (original numérique), sous format PDF ou JPEG <p>Toutes autres informations permettant de valoriser votre activité</p> <p>L'ADAN restant seul juge de l'opportunité de leur publication,</p> <p>Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site</p>
-------------------	--

Ce bulletin est à compléter et à adresser :

Sous pdf par mail à duclercqantoine@gmail.com

Ou par courrier à Mr Duclercq Antoine Président Auteurs des Hauts-de-France ADAN
240 Chemin des Sequerbettes 62142 Belle et Houillefort

Pour régler par virement – Banque Crédit Agricole

RIB FRANCE 16706 05025 54004936372 65

IBAN ETRANGER FR76 16706050 2554 0049 3637 265 BIC AGRIFRPP867

Siège social : ASS ASSOCIATION DES AUTEURS DU 71 RUE LUCIEN VISEUR 59290 WASQUEHAL

Le montant de l'adhésion 2025 est de 30 Euros. Règlement par virement – à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN (à joindre à ce bulletin et à expédier par courrier à l'adresse ci-dessus : Antoine Duclercq)